

Conditions d'admission

Les conditions suivantes sont requises pour être admis-e à la formation de **Rolfing®** :

- Avoir 23 ans révolus
- Avoir acquis une maturité gymnasiale ou un baccalauréat, ou avoir déjà une expérience professionnelle
- Avoir fait les 10 séances de Rolfing
- Avoir fait les 5 séances de Rolfing Mouvement (ou 3 séances seulement au cas où l'étudiant a suivi un cours de Rolfing Mouvement en groupe)
- Être en bonne santé et avoir suffisamment de force physique pour suivre le cursus et ouvrir une pratique régulière de rolfing
- Avoir déjà été initié à une thérapie manuelle et à l'anatomie ainsi qu'au système locomoteur (fortement conseillé)
- Posséder de bonnes qualités de communication soutenant le désir de développer une relation thérapeutique afin d'accompagner les patient-e-s dans leur processus de découverte